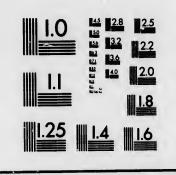


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STATE OF THE STATE

CIHM/ICMH Microfiche Series.

CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



(C) 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The to t

The pos of t

Original beg the sion other first

sior or i

The sha TIN whi

Maj diff enti beg righ requ

met

	12X	10	5X	20X		24X		28X		32X
	ocument est fil		tion ratio checke de réduction ind 18X		ssous. 22X		26X		30X	
	Additional cor Commentaires		taires:							
	Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.				slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pe etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.				nd to nt ne pelure	
	along interior	margin/ ée peut caus	hadows or disto ser de l'ombre o irge intérieure			Seule éd	tion availa ition disp		scured h	v a rrata
	Bound with or Relié avec d'a		•					entary ma ériel supp		re
	Coloured plate Planches et/o						of print va négale de	ries/ l'impress	ion	
			an blue or black e que bleue ou i	**	J	Showthi Transpai				
	Coloured map Cartes géogra		couleur				etached/ étachées			
	Cover title mi Le titre de co		nque		J			l, stained tachetée		
	Covers restore Couverture re							d/or lami et/ou pell		
	Covers damaç Couverture er						amaged/ ndommag	ées		
	Coloured cove Couverture de						d pages/ e couleur			
orig cop whi repr	inal copy availa y which may be ch may alter an oduction, or w	able for filming bibliograph by of the ima hich may sig		je	qu'i de c polr une moc	stitut a m I lul a été set exemp nt de vue l image rej dification t indiqués	possible d laire qui s bibliograp produite, dans la m	de se proc cont peut- hique, qu ou qui pe éthode no	urer. Les être uniq i peuvent uvent exi	détails ues du modifier ger une

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol - (meaning "CON-TINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are illmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soln, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole -> signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3

1	
2	
3	

1	2	3
4	5	6

errata to

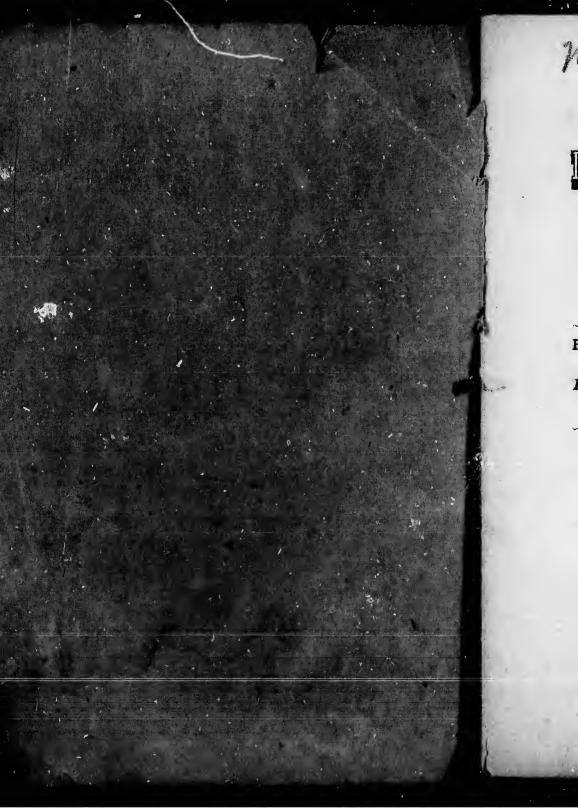
étails s du nodifier

r une

ilmage

pelure, on à

32X



No 16 PIEUSE ASSOCIATION ...

DE

L'IMMAGULÉE CONCEPTION

DE LA

VIERGE MARIE.

Benedicta sit Sancta et Immaculata Conceptio Sanctissimæ Virginis Genitricis Dei Mariæ

Bénie soit la Sainte et Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu.



MONTREAL,

IMPRIMERIE DE LOUIS PERRAULT, RUE SAINT-VINCENT, 1854. But to like the to like the

MANDEMENT

d'érection de la pieuse Association de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, dite aussi la Couronne d'Or.

IGNACE BOURGET,

Par la grace de Dieu et du Saint Siège Apostolique, Eveque de Montréal, etc. etc. etc.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses, et à tous les Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en N. S. J.-C.

Nous recevons aujourd'hui, N. T. C. F., un Rescrit de Rome, qui Nous autorise à établir dans notre Diocèse une nouvelle Association de prières. Nous vous adressons, avec le présent Mandement, un *Pré-*

cis de cet important Rescrit qui vous dira, dans son langage simple et paternel, les grâces qui vous sont offertes par N. S. P. le Pape, et les devoirs de piété que vous avez à remplir pour y participer.

Les motifs qui nous doivent porter à répondre à l'appel du Père Commun, en nous agrégeant tous à la Pieuse Association de l'Immaculée Conception, sont nombreux et des plus pressants. Car, comme vous l'allez voir, il s'agit de glorifier l'Adorable Trinité, d'honorer la Vierge Immaculée, de porter secours à la Sainte Eglise, et de procurer la conversion des pauvres pécheurs.

Cette Confrérie est une des sublimes pensées, inspirées au Vicaire de J. C. par le sentiment de sa tendre piété pour l'Auguste Vierge Marie, et de sa compatissante charité pour les besoins de l'Eglise. Son grand cœur, sur lequel pèsent jour et nuit nos maux accablants, en a formé le plan; et sa main paternelle en a écrit les règles. Il s'en est déclaré le Patron; et

il veut que son Vicaire, l'Eminent Cardinal Patrizi, en soit le Président.

Les obligations à remplir, pour participer aux avantages de cette union de prières, sont faciles. Car il s'agit, pour les Prêtres, de dire une Messe par mois; et pour les personnes consacrées à Dieu et les pieux fidèles, de faire la Sainte Communion.

Les grâces à recueillir, dans l'Association, sont précieuses. On y gagne de grandes indulgences; et on y participe à des suffrages innombrables. On s'y trouve en société avec les Bienheureux du Ciel et les bonnes âmes de la terre. On y prie avec le Pape et avec toute l'Eglise, pour les vivants et les Fidèles trépassés. On y est dans un saint rapport avec des millions de Prêtres et de Fidèles.

Qu'il nous suffise, N. T. C. F., pour nous en convaincre, d'observer ici, en passant, qu'à la fin de l'année dernière, il se disait, dans cette nouvelle Association, déjà répandue dans tout l'Univers Catholique, plus de mille messes par jour, ce qui donne plus de sept mille Messes par semaine, plus de trente mille Messes par mois; et plus de trois-cent-soixante-cinq mille, par année. Or ce nombre ne peut qu'augmenter avec le temps.

Voyez-vous, N. T. C. F., l'immense avantage qu'il y a pour vous de ne faire tous qu'un cœur et qu'une âme avec le Pape, qui est notre Père; avec l'Eglise, qui est notre Mère, avec les Evêques et les Prêtres, qui sont vos Pasteurs, avec les Fidèles du monde entier, qui sont vos frères. Quelle noble Société, et que de biens en doivent résulter pour nous tous, et pendant la vie, et après la mort! Car que de pieux suffrages nous sont préparés, si, comme il est fort à craindre, nous sommes condamnés aux flammes du Purgatoire! Hélas! nous commettons, chaque jour, tant de péchés, et nous faisons si peu de pénitence!

En priant pour tous les besoins de l'Eglise universelle, dans cette *Pieuse Asso*ciation, nous prierons nécessairement pour des nôtres. Or, n'en doutez pas, N. T. C. F., ils sont très-grands sous tous les rapports. Le luxe étale son orgueil avec ostentation. La bonne foi disparait d'une manière allarmante. Les faux serments paraissent être à l'ordre du jour. Les blasphèmes se profèrent sans frein et sans pudeur. L'impureté ne se cache plus et s'affiche au milieu de nos villes et de nos campagnes. Car, hélas! que de concubinages partout! Que de prétendus mariages, contractés honteusement par des Catholiques devant des hommes ennemis de leur Religion! Que de mauvais livres circulent dans le monde! Que d'images et de portraits indécents font baisser les yeux de la pudeur, quand on traverse nos rues, et que l'on pénètre dans beaucoup de maisons! L'ivrognerie nous menace encore de toutes ses horreurs; et elle traîne à sa suite des maux sans nombre.

Nos péchés provoquent donc incessamment la colère de Dieu; et s'il se fâche contre nous, ne trouvera-t-il pas, dans les trésors de sa vengeance, des châtiments

tout prêts à fondre sur nous? N'est-il pas à croire que les sauterelles, qui nous apparaissent, ne soient les avant-coureurs de quelque nouveau fléau dévastateur? Toutes petites qu'elles soient, elles menacent déjà la moisson qui, d'un autre côté, donne les plus belles espérances. contemplant nos champs, l'on voit bien que Dieu tient d'une main ses bénédictions et de l'autre ses malédictions. A nous de choisir maintenant, N. T. C. F., et par conséquent, à nous de renoncer à tant de mauvaises habitudes, qui obligeraient Dieu de nous châtier dans sa justice. Oh! Nous vous en conjurons, par les entrailles de la miséricorde de Dieu, faites de dignes fruits de pénitence, en vous corrigeant tout de bon, et pour toujours, de ces vices détestables, qui toujours attireront sur nous les plus grands malheurs.

Mais pour appaiser ce Dieu si justement irrité, il nous faut lui offrir l'Auguste Vierge Marie, sa Mère et la nôtre. L'éclat de sa pureté virginale réjouit tellement son cœur que par Elle il daigne nous regarder, des yeux de sa divine compassion.

Maintenant voulons-nous, N. T. C. F., avoir un nouveau titre à la protection de cette Vierge toute-puissante, entrons dans la Pieuse Association de son Immaculée Conception. Ce sera en marchant sous le glorieux étendard de sa Virginité que nous écraserons la tête du serpent, qui fait pulluler parmi nous tous les vices. Oh! oui: Nous l'espérons, N. T. C. F., la nouvelle Association va régénérer notre beau pays, en y faisant régner la pureté des mœurs, et avec elle, le bonheur des ménages et la tranquillité des familles.

Si nous sommes purs, sobres et modestes, Dieu sera pour nous un bon Père, comme nous serons pour lui de bons enfans. Il nous accordera la rosée du Ciel et la graisse de la terre, pour que nous soyons saints et heureux autant qu'on le peut être dans cette vallée de larmes.

O Marie, Mère de miséricorde, c'est de

grand cœur que nous allons tous nous consacrer à la Pieuse Association de votre Immaculée Conception, qui, nous le voyons bien, fixe aujourd'hui, les yeux de votre complaisance. Nous y trouverons un asile assuré, dans tous les dangers de la vie; et délivrés par vous de la fureur de nos ennemis visibles et invisibles, nous vivrons et mourrons en saints. Mater Misericordiæ, tu nos ab hoste protege et hora mortis suscipe.

A ces causes, le Saint nom de Dieu invoqué, Nous avons réglé, ordonné et statué, réglons, ordonnons et statuons ce qui suit:

Nous érigeons, dans toutes les Paroisses de notre Diocèse la *Pieuse Association de l'Immaculée Conception* avec tous les priviléges et indulgences y attachés par N. S. P. le Pape Pie IX, aujourd'hui si heureusement régnant sur toute l'Eglise.

Sera le présent Mandement lu au prône de toutes les Eglises, dans lesquelles se fait l'Office Public, et au Chapitre de toutes les Communautés Religieuses, avec le *Précis* ci-dessus mentionné, le premier dimanche après sa réception.

Donné à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le jour de la Sainte-Trinité, tombant le onze de juin, en l'année mil huit cent cinquante quatre, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre Secrétaire.

IG. EVEQUE DE MONTREAL,



Par Monseigneur,

JOS. OCT. PARÉ, Chanoine-Secrétaire.



PIEUSE ASSOCIATION

DE

L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA VIERGE MARIE.

Benedicta sit Sancta et Immaculata Conceptio Sanctissimæ Virginis Genitricis Dei Mariæ.

Bénie soit la Sainte et Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu.

1. L'Association de l'Immaculée Conception, appelée aussi Couronne d'Or, fut érigée à Rome, dans l'Eglise de Sainte Murie de la Paix, par N. S. P. le Pape Pie IX, le 11 septembre, 1853.

2. Cette Association consiste dans l'u-

nion de trente-un Prêtres qui s'engagent à célébrer chacun une Messe par mois, à jour fixe, en l'honneur de la Mère de Dieu.

- 3. Les Prêtres, ainsi Associés, offrent la divine hostie à l'Auguste Trinité, au nom de la Glorieuse Vierge Marie, dont ils veulent être les pieux Chapelains, et en union avec les Bienheureux du Ciel et les élus de la terre, pour lui rendre grâce de tous les priviléges qu'elle en a reçus, et surtout pour celui de son *Immaculée Conception*.
- 4. Ils prient en même temps cette Mère de Miséricorde, pour tous les besoins de la Ste. Eglise Catholique, et la conversion des pauvres pécheurs.

ctis-

ien-

n-

fut

nte

pe

u-

- 5. Lorsqu'ils sont empêchés de dire cette Messe, au jour marqué, ils peuvent ou la faire dire par un autre Prêtre, ou la célébrer un autre jour.
- 6. Les Religieux et Religieuses s'agrégent à cette pieuse Association, en s'engageant à faire la sainte communion à

cette même intention. Ils peuvent à cette fin se choisir un jour, dans le mois, pour y communier; et cette communion, sera une communion de grâce, pour chaque membre de la Communauté.

- 7. Les Fidèles peuvent aussi appartenir à l'Association, en s'y agrégeant pour faire la sainte communion, selon les intentions désignées plus haut. Chacun ferait bien de fixer dans le mois son jour de communion, d'après la direction de son Pasteur, quoique cela ne soit pas absolument nécessaire.
- 8. Il y a obligation pour l'Evêque d'envoyer à Rome le tableau des Couronnes et Associés du Diocèse, pour être enrégistré dans les tables générales de la Confrérie, et montré au Souverain Pontife, Patron de la Pieuse Association. Tous les ans, il doit faire rapport, au lieu central, de l'état de l'Association, en faisant connaître si elle augmente ou si elle diminue. Il sera facile de se conformer à cette règle au moyen de la table suivante dont on remplira les blancs.

- 9. Dans ce rapport, l'Evêque fera mention des membres défunts de la Société, parce qu'à Rome l'on fait des prières et l'on dit des Messes pour le repos des Associés décédés.
- 10. En vertu d'un Rescrit particulier de Sa Sainteté Pie IX, du 23 Octobre, 1853, chaque Prêtre, appartenant à cette Pieuse Association, peut gagner une indulgence plénière par mois, et privilégier personnellement un autel, un jour par semaine, à son choix.—Les personnes Religieuses, ainsi que les fidèles de l'un et de l'autre sexe qui sont de cette Association, peuvent gagner 300 jours d'indulgence, à chaque communion qu'ils font à cette intention, pourvû qu'ils observent de se confesser au moins tous les huit jours. Deplus tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, ainsi que les Associés, qui s'étant confessés et ayant communié visiteront une église désignée pour cela par l'Evêque et y prieront à l'intention du Souverain Pontife, aux fêtes de l'Immaculée Conception, de la Nativité, de

l'Annonciation et de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, ou en l'un des jours des Octaves des susdites fêtes, peuvent gagner une Indulgence plénière. Toutes ces indulgences sont applicables aux défunts, et on peut les gagner dans toutes les Eglises et Chapelles du Diocèse de Montréal, parce que l'Association se trouve érigée dans toutes les Paroisses.

Une Image de N. D. de Miséricorde restera à jamais exposée, dans chaque Eglise et Chapelle de ce Diocèse, en mémoire de cette érection, et comme un pieux souvenir du passage, parmi nous, d'un des dignes Représentants de N. S. P. le Pape, Son Excellence, Monseigneur Bedini, Archevêque de Thèbes et Nonce Apostolique au Brésil. Cette sainte Image est une Copie de la fameuse Madone de Rimini, dont on connaît l'histoire miraculeuse, et elle a été envoyée, au Diocèse, par ce Haut Dignitaire de la sainte Eglise Romaine, qui a daigné ainsi se souvenir du Canada et de ses joyeuses ovations.

Ce Monument toujours subsistant attachera de plus en plus la Pieuse Association de l'Immaculée Conception à Notre-Dame de Miséricorde; et rappellera continuellement à ses membres le devoir si doux qui lui est imposé de la prier sans cesse, pour les besoins de l'Eglise, en union avec son Chef et ses membres.



CHAPELET

DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Il se compose d'une croix, d'un gros grain, de neuf petits grains et d'un gros grain.

Sur la Croix.

V. Louée, bénie, aimée soit l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie.

R. A jamais dans tous les endroits de la terre. Ainsi soit-il.

Sur les gros grains.

V. O Marie conque sans péché,

R. Priez pour nous, qui avons recours à vous.

Sur les petits grains.

V. Marie a été conçue sans péché.

R. Marie a été conçue sans péché.

En terminant. V. Par votre très-sainte Virginité, et votre Immaculée Conception, O Vierge très pure et Reine des Anges;

R. Obtenez que nos corps et nos âmes soient purifiés; Ainsi soit-il.

Oraison jaculatoire.

Bénie soit la Sainte et Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie!

Ou bien.

O Vierge sainte, O Marie, vous avez été immacuculée dans votre Conception, priez pour nous le Père céleste, dont vous avez enfanté le fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, conçu du Saint-Esprit (100 jours d'indulgence, Pie VI, 21 Nov. 1793).

JOURS DU MOIS.	NOMS DES ASSOCIÉS.
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	<u> </u>
13	'
14	
15	

ř

Jours Du Mois.	NOMS DES ASSOCIÉS.
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	,
26	
27	
28	
29	
30	
31	

Chaque Associé marquera le jour du mois qu'il aura choisi pour son jour de Messe ou de Communion.

